



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE SÉCHERESSE DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 13 mai 2022

Les bassins versants de l'Audomarois et du Delta de l'Aa, les bassins versants côtiers du Boulonnais, le bassin versant de la Lys et les bassins versants de la Marque et de la Deûle sont concernés.

La recharge hivernale a été globalement bonne et les nappes sont remontées à des niveaux satisfaisants sauf à l'ouest du département où les niveaux restent bas. Toutefois, depuis début février, les températures sont très au-dessus de la normale. L'ensoleillement est très excédentaire et le déficit de pluviométrie atteint 63 %. L'indice d'humidité des sols superficiels est bien en dessous de la normale, proche du record du faible indice. Le département du Pas-de-Calais est en situation de sécheresse agricole. Les prochaines semaines sont annoncées comme pouvant être sèches et chaudes.

Les débits des cours d'eau ont baissé fortement. La Slack au seuil de vigilance mi-avril passe au-dessous du seuil d'alerte et la Liane est au seuil de vigilance sur le Boulonnais. La Hem (Audomarois, Delta de l'Aa) passe en vigilance. La situation climatique actuelle se traduit par une augmentation des prélèvements pour l'alimentation humaine et pour l'irrigation, notamment dans les eaux superficielles (delta de l'Aa, la Lys, la Scarpe). Avec la reprise économique, les prélèvements industriels vont retrouver leur niveau normal. Il faut donc craindre des baisses fortes et rapides du débit des cours d'eau et l'apparition d'assecs avec des conséquences sur les milieux aquatiques.

Au regard de cette situation, Louis LE FRANC, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de placer les bassins versants de l'Audomarois et du Delta de l'Aa, les bassins versants côtiers du Boulonnais, le bassin versant de la Lys et les bassins versants de la Marque et de la Deûle du département du Pas-de-Calais en situation de vigilance « sécheresse ». Il appelle les citoyens, les collectivités et les professionnels à réduire les usages de l'eau qui ne sont pas indispensables afin d'éviter de porter atteinte à la ressource en eau, patrimoine commun et bien précieux pour chacun.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Chaque geste compte. Voici quelques chiffres pour illustrer l'impact des gestes d'économie :

- 10 % d'économie pour un ménage c'est 15 m³ en moins sur une année. Pour les 1 700 000 ménages du Nord – Pas-de-Calais, cela représente 25 millions de m³ :
 - soit 10 000 piscines olympiques
 - ou de quoi irriguer 25 000 ha soit la moitié de la surface de pommes de terre de Nord-Pas-de-Calais),
- Une chasse d'eau qui fuit peut représenter jusqu'à 25 litres par heure, soit 220 m³ d'eau par an. Au prix moyen de 4,6 euros/m³ dans le Nord Pas-de-Calais cela représente 1 012 euros. Une chasse d'eau économique, qu'il s'agisse d'un mécanisme à double chasse pré réglée ou d'un mécanisme d'interruption, peut permettre de sauvegarder jusqu'à 65 % d'eau.

La modération des consommations de tous les usagers, domestiques, industriels et agricoles permet, par la diminution des prélèvements dans le milieu naturel, de soulager la ressource et ainsi de retarder la prise de mesures de restriction.

La préfecture du Pas-de-Calais et l'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour observer l'évolution de la situation et anticiper le risque de crise.